

JUIN 2021



ÉCOLE DES PONTS PARISTECH

Procédures d'inscription et réinscription pédagogique & administrative en doctorat

CONTEXTE

Depuis la rentrée académique 2020/2021, l'École nationale des ponts et chaussées délivre de nouveau le diplôme national de doctorat

A ce titre, l'École gère les inscriptions et réinscriptions **administratives**, ainsi que la diplomation

Les inscriptions **pédagogiques** restent à la charge et sous la responsabilité des Écoles Doctorales

Adum est la plateforme logicielle en charge d'assurer la continuité entre les inscriptions pédagogique et administrative

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE POUR LES 1A (généralités)

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

- Création d'un espace personnel sur Adum
- Complétion du dossier de candidature
- Envoi successif de la demande de validation de candidature aux Directions de thèse, de laboratoire puis d'École Doctorale
- Finalisation de la procédure

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE POUR LES 1A (détails)

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

- Création de votre espace personnel sur Adum (<https://www.adum.fr>)
- Complétion des différentes rubriques du dossier, en y annexant les documents et justificatifs successivement demandés
- Les rubriques passeront du **rouge** au **vert** ; il faudra alors cliquer sur « je finalise » pour valider
- Une demande d'avis de candidature sera envoyée par mail à la Direction de thèse puis à la Direction de laboratoire pour finalement parvenir en École Doctorale (d'abord, à la gestionnaire administrative puis à la Direction)
- La validation par l'École Doctorale clôt l'inscription pédagogique

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LES 1A (généralités)

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle se fait en 2 étapes :

- La validation de la demande par la Directrice de l'École des Ponts ParisTech
- Le démarrage de la prise en charge du dossier par le service « scolarité.doctorat » de l'École

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LES 1A (détails 1/3)

L'inscription pédagogique ayant été validée par les différents intervenants, un mail sera automatiquement envoyé à la Directrice de l'École des Ponts, pour avis.

Si cet avis est favorable, vous recevrez un message provenant de « scolarité.doctorat » vous informant de votre admission pour l'année académique en cours. Vous serez alors invité à finaliser votre inscription administrative en respectant les deux étapes suivantes :

- Règlement en ligne de la CVEC (<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>); lien disponible sur votre compte personnel et sur lequel vous devrez déposer l'attestation une fois le paiement effectué
- **Acquittement des droits de scolarité**; également disponible à partir de votre espace personnel; vous donnera accès à un formulaire pré-rempli de paiement par CB UNIQUEMENT. Comme pour la CVEC, un justificatif de paiement sera à déposer sur votre espace doctorant

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LES 1A (détails 2/3)

Une fois que vous vous serez acquitté des droits d'inscription et de CVEC et aussitôt que l'enregistrement de votre fiche aura été effectué par la « scolarité.doctorat », un certificat de scolarité sera mis à disposition dans votre espace personnel

Nouveau !

Ce certificat mentionnera les montants des frais de scolarité (380€) et de CVEC (92€). De ce fait, il vaudra facture

Pour finir, une carte étudiant vous sera allouée. Vous recevrez, dans de brefs délais, un mail de convocation vous invitant à venir la récupérer (en mains propres ou via l'assistante de votre laboratoire)

➔ **Votre compte ADUM est maintenant activé**

LES RÉINSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUE & ADMINISTRATIVE

RÉINSCRIPTIONS

Pour les doctorants en 2^{ème}, 3^{ème} ou année dérogatoire

ACTUALISATION DE VOTRE PROFIL SUR ADUM

- Connexion à l'espace personnel ADUM
- Saisie des nouvelles données, dont la demande de passage en année 2 et +
- Cochage du pavé « je finalise la procédure » en bas de page, pour valider la demande

RETOUR A LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- **Pédagogique**, avec l'envoi successif de mails aux Directions de thèse, de laboratoire et d'École Doctorale pour avis et ce, jusqu'à la validation
- **Administrative**, avec l'envoi d'un mail à la Directrice de l'École des Ponts ParisTech

➔ Réception d'un mail émanant de « [scolarité.doctorat](#) » pour vous demander l'acquittement de vos droits de scolarité et de CVEC

• Vous êtes désormais réinscrit à l'École des Ponts ParisTech

- La carte étudiant étant dématérialisée pour les 2A et +, vous recevrez un mail vous demandant de télécharger l'application « [Isic France](#) » afin d'accéder à votre carte annuelle et bénéficier des différents avantages et fonctionnalités qu'elle propose



SPÉCIFICITÉS SELON LES ÉCOLES DOCTORALES



Pré-inscription en ligne sur Adum + prise de contact auprès de l'assistante administrative
<https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-mathematiques-et-stic-mstic/candidature-financements/>



Envoi d'un mail + documents justificatifs à la Direction de laboratoire ou de thèse, qui informera la Direction de l'ED. Autorisation de création du profil sur Adum. Statut lors des auditions menées par l'ED (plusieurs fois par an)
<https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-organisations-marches-institutions-omi/inscription-financement/>



Réponse aux propositions de sujets de thèses en ligne puis création de profil et dossier de candidature sur Adum. Statut lors des auditions menées par l'ED (plusieurs fois par an)
<https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-sciences-ingenierie-et-environnement-sie/candidature-inscription/>



Envoi d'un mail + documents justificatifs à la Direction de laboratoire ou de thèse, qui informera la Direction de l'ED. Autorisation de création du profil sur Adum. Statut définitif lors des auditions menées par l'ED (plusieurs fois par an)
<https://www.paris-est-sup.fr/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-ville-transports-et-territoires-vtt/candidature/>



Prise de contact auprès de l'assistante administrative
<https://ed-economie.panthonsorbonne.fr/inscriptions>

ED465